

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DU PARLEMENT ISSUES DU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE DE L'EXERCICE 2025



RAPPORT

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

SOMMAIRE

I.	INTRODUCTION	2
II.	ETAT DE MISE EN ŒUVRE AU PLAN GENERAL	3
III.	ETAT DE MISE EN ŒUVRE SUR LE PLAN FISCAL ET GESTION DES FINANCES PUBLIQUES.....	7
IV.	ETAT DE MISE EN ŒUVRE SUR LE PLAN DE LA DECENTRALISATION	15
V.	ETAT DE MISE EN ŒUVRE DANS LE SECTEUR DE LA SANTE.....	15
VI.	ETAT DE MISE EN ŒUVRE DANS LE SECTEUR DE LA PRODUCTION.....	17
VII.	ETAT DE MISE EN ŒUVRE DANS LE SECTEUR DES INFRASTRUCTURES.....	22
VIII.	CONCLUSION.....	30
IX.	ANNEXE 1 : LETTRE DE SAISINE DU MINFI ADRESSEE PAR LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE.....	31
X.	ANNEXE 2 : MATRICE DES RECOMMANDATIONS DU PARLEMENT ISSUES DU DOB 2025	32

I. INTRODUCTION

En application de l'article 11 de la loi portant régime financier de l'Etat de 2018, il s'est tenu en juillet 2025 à l'Assemblée Nationale et au SENAT une session consacrée au Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) au titre de l'exercice 2025. Au terme de ladite session, les parlementaires ont formulé un ensemble de recommandations à l'endroit du Gouvernement.

Une recommandation nouvelle formulée à l'issue dudit DOB est que, « **le Gouvernement doit mettre à la disposition du Parlement au moins deux fois par an (juin et novembre) l'état de mise en œuvre des recommandations du DOB à l'effet, d'apprécier le niveau de leur prise en compte dans l'élaboration et l'exécution de la loi de finances** ».

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre de ladite recommandation, le Gouvernement à travers le Ministre des Finances a procédé concomitamment en urgence dès le mois d'octobre 2025 à :

- **l'actualisation du contenu du rapport sur l'état de mise en œuvre des recommandations du DOB 2024 qui avait été préalablement mis à la disposition du Parlement en juillet 2025 ;**
- **l'élaboration du rapport sur l'état de mise en œuvre des recommandations du DOB de l'exercice 2025 en cours.**

Il convient par ailleurs de mentionner que, le rapport préliminaire sur l'état de mise en œuvre du DOB 2024 a été particulièrement sollicité lors de plusieurs rendez-vous budgétaires majeurs à l'instar des Conférences Elargies de Programmation Budgétaires et de Performance Associée (CEPB-PA 2025), des conférences budgétaires 2025, etc.

Loin d'être un document de plus, le Rapport sur l'Etat de Mise en Œuvre des Recommandations du DOB (RAMIREC-DOB) s'impose au fil du temps au sein des administrations comme un véritable outil de planification et d'orientation dans l'élaboration des documents budgétaires phares que sont les Plans de Travail Annuel (PTA), les CDMT, PPA. A un niveau plus stratégique, il pourrait servir d'input dans l'élaboration du projet de circulaire Présidentiel relatif à la préparation du budget de l'Etat.

II. ETAT DE MISE EN ŒUVRE AU PLAN GENERAL		
RECOMMANDATIONS	SMO	ETAT DE MISE EN ŒUVRE
1. Réduire de manière significative le train de vie de l'Etat afin de réaffecter les ressources économisées au développement des secteurs prioritaires	MINFI MINEPAT	L'accent est mis sur la revalorisation progressive des ressources affectées aux services déconcentrés du MINEPAT qui ont subi une baisse drastique par rapport à 2018
2. Accélérer l'exploration et l'exploitation de nos ressources minières, gazières et pétrolières afin de soutenir notre développement et d'éviter leur éventuelle dépréciation face à l'essor d'autres produits de substitution	MINMIDT	<p>En ce qui concerne l'exploration et l'exploitation de nos ressources minières : Un nombre croissant de permis de recherche a été délivrés aux sociétés minières dans l'optique d'une meilleure connaissance du sol et sous-sol. Ces recherches ont permis la découverte de l'Or de Bibémi, Mbé dans la région du Nord ; le fer de Ntem,Djoum III, Ngovayang dans la région du Sud, la bauxite de Ngaoundal, Makan dans la région de l'Adamaoua.</p> <p>S'agissant de l'exploration et l'exploitation des ressources gazières et pétrolières : La promotion et le suivi des blocs libres par le MINMIDT et la SNH et lors des fora pétroliers et gaziers à l'international a permis d'attirer de nouveaux investisseurs.</p>
3. Veiller à l'achèvement de la réforme foncière, préalable au développement véritable du secteur agricole et nécessaire pour réduire la spéculation foncière récurrente	MINDCAF	<p>En effet, une feuille de route a été élaborée avec les Partenaires Techniques et Financiers pour la mise en œuvre de cette réforme. Deux principaux extrants y sont attendus en 2026, :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La finalisation de la mouture et de l'avant-projet de loi portant régime foncier et domanial au Cameroun ; - L'élaboration du document de politique nationale en matière foncière et domaniale au Cameroun. <p>Pour cela, le MINDCAF a procédé à la mise en place de deux instances :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Par arrêté N°00358/A/MINDCAF/SG/DEPC du 12 février 2025 portant création, organisation et fonctionnement d'un Équipe Interministérielle chargée de la finalisation de la réforme foncière et domaniale au Cameroun ; - Par arrêté N°00775/A/MINDCAF/SG/DEPC du 09 avril 2025 portant création, organisation et fonctionnement d'une Plateforme Multi-Acteurs de Concertation

II. ETAT DE MISE EN ŒUVRE AU PLAN GENERAL		
RECOMMANDATIONS	SMO	ETAT DE MISE EN ŒUVRE
		<p>(PMAC) sur les questions foncières, domaniales et cadastrales d'envergure, pour une gouvernance foncière plus inclusive, responsable et performante au Cameroun.</p> <p>Plusieurs activités ont été menées notamment des ateliers interrégionaux couvrant l'ensemble du territoire national et l'élaboration d'un draft du diagnostic et état des lieux de la situation foncière au Cameroun.</p>
4. Clarifier le cadre juridique en vigueur relatif à l'encadrement des mandats des dirigeants des entreprises et établissements publics au Cameroun	MINFI	<p>S'agissant des lois N°2017/010 et N°2017/010 du 12 juillet 2017, sur la durée du mandat des directeurs généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les Entreprises Publiques (EP), il est clair dans l'article 70 (al 1,2 et 3) de la loi N°2017/011 portant statut général des entreprises publiques, que le Directeur Général et son adjoint sont nommés à la majorité des 2/3 par le Conseil d'Administration sur proposition de l'actionnaire majoritaire ou unique, pour un mandat de trois (03) ans renouvelable deux (02) fois. Le cas échéant, les mandats cumulés pour chacun de ces derniers ne peuvent excéder neuf (09) ans ; - Au niveau des Etablissements Publics (ET), la loi N°2017/010 portant statut général des établissement publics dispose en son article 36 (al 1,2 et 3) que, le Directeur Général et son adjoint sont nommés pour un mandat de trois (03) ans éventuellement renouvelable (de façon tacite) deux (02) fois. Dans tous les cas, les mandats cumulés du Directeur Général ou de son Adjoint ne peuvent excéder neuf (09) ans.
5. Mettre à la disposition de la Représentation Nationale l'état de mise en œuvre des recommandations faites au Gouvernement au terme du DOB au moins deux fois par an, à savoir juin et novembre, à l'effet d'apprecier le niveau de leur prise en compte dans l'élaboration et l'exécution de la loi de finances	MINFI	<p>Cette recommandation a été mise en œuvre par le Gouvernement qui a travers le MINFI, a élaboré en juin 2025, le rapport sur la mise en œuvre des recommandations du DOB de l'exercice 2024, dont la mise à la disposition des parlementaires (dans les délais) a été appréciée par ces derniers dans le rapport final du DOB 2025. Par la suite, le MINFI a élaboré au mois de novembre 2025, le rapport sur la mise en œuvre des recommandations du DOB 2025 qui sera transmis au Parlement dans le cadre de la session de novembre.</p>

II. ETAT DE MISE EN ŒUVRE AU PLAN GENERAL		
RECOMMANDATIONS	SMO	ETAT DE MISE EN ŒUVRE
6. Procéder en urgence au recensement général de la population et de l'habitat ainsi qu'a celui de l'agriculture et de l'élevage pour constituer une base actualisée nécessaire pour réaliser des projections socio-économiques plus réalistes	MINEPAT MINADER MINEPIA	<p>Le Gouvernement a entrepris dans le souci d'implémenter cette recommandation, les actions ci-après :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) la mise en place de la décision conjointe n° 00019/D/MINADER-MINEPIA/RGAE/CN/CNA du 21 avril 2025, signée des deux ministres portant mise à disposition de certains responsables et personnels du MINADER, MINEPIA, MINFI et INS ; 2) la formation des superviseurs techniques a été effectuée et celle des contrôleurs est en cours ; 3) la budgétisation d'un montant de 700 millions a été budgétisé pour la mise en œuvre des activités du RGAE en 2026 dès le premier trimestre 2026.
7. Mettre en place une stratégie écologique en vue de la gestion des déchets urbains et leur transformation	MINHDU	<p>En effet, le MINHDU a démarré l'élaboration de la Politique et la Stratégie Nationale en faveur de l'Hygiène, la salubrité et la gestion des déchets urbains avec l'accompagnement de la Plateforme Urbaine au Cameroun, qui apporte l'appui technique et financier à ce projet. La procédure de contractualisation est achevée et le projet a été attribué au Groupement PHOENIX-SETEC-2NGROUP pour un délai d'exécution de 12 mois. L'étude a démarré le 16 septembre 2025.</p> <p>En outre, d'autres actions à court, moyen et long terme visant à résorber les crises d'insalubrité de plus en plus observées dans les villes sont engagées par le MINHDU notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'opération « coup de poing » zéro déchet dans la ville de Yaoundé dont les actions ont été menées en juillet 2024 et poursuivies en Janvier 2025, qui a permis de remobiliser les prestataires pour débarrasser en urgence plus de 40 000 tonnes de déchets des rues et des marchés dans la ville de Yaoundé. - la tenue des « Etats généraux sur la gestion des ressources en déchets urbains » du 06 au 07 mai 2025 dans la ville de Yaoundé, sanctionnée par l'élaboration et l'adoption d'une feuille de route fixant les orientations à mettre en œuvre par

II. ETAT DE MISE EN ŒUVRE AU PLAN GENERAL		
RECOMMANDATIONS	SMO	ETAT DE MISE EN ŒUVRE
		<ul style="list-style-type: none"> - l'ensemble des acteurs pour améliorer durablement la gestion des déchets à travers l'économie circulaire et la transformation du déchet en matière première. - l'inscription dans le BIP 2025, d'une provision de 1 000 000 000 (Un milliard) FCFA pour l'accompagnement des Communes à la construction de points modernes de regroupement des déchets dans la ville de Yaoundé. A date, les travaux sont en cours dans les 07 CAY pour construire 32 points. - le financement dans le BIP 2025 de l'étude technique en vue de la construction des centres de transfert dans la ville de Yaoundé. Ladite étude est achevée et le démarrage des travaux est prévu en 2026. - la poursuite de l'élaboration du projet de loi sur la propreté des villes dont la phase diagnostique a été menée en 2024 par le Cabinet NTFS SUARL. L'étape engagée au cours de l'année consiste à l'élaboration du projet de loi proprement dit. <p>La Campagne Nationale d'Hygiène et de Salubrité dénommée « Concours Villes propres » pour l'édition 2025 à l'issue duquel la Commune de Nkongsamba 1^{er} a été vainqueur.</p>
8. Veiller à l'organisation régulière des sessions du Conseil Supérieur de la Magistrature	MINJUSTICE	Selon l'administration en charge de la justice, tous les aspects liés à la préparation du Conseil Supérieur de la Magistrature ont été finalisés.
9. Améliorer les délais de dépôt et d'examen du Document de Programmation Economique et Budgétaire (DPEB), afin de permettre aux parlementaires de contribuer plus efficacement à l'élaboration des projets de Budget plus inclusifs qui répondent aux attentes réelles des populations	MINFI	Des actions ont été menées par le Gouvernement en vue d'apporter des améliorations au DPEB tant au niveau de sa forme que dans son fond. En effet, son volume a été considérablement réduit sans en altérer le contenu de manière à réduire considérablement les délais de rédaction. Son format a également été réaménagé afin de réduire les informations superflues et ne garder que celles utiles et de nature à susciter les débats sur les orientations budgétaires gages de l'élaboration d'un budget de l'Etat sincère et efficace. Aussi, il n'est pas superfétatoire de mentionner que lesdites améliorations ont rencontré la satisfaction des parlementaires.

II. ETAT DE MISE EN ŒUVRE AU PLAN GENERAL		
RECOMMANDATIONS	SMO	ETAT DE MISE EN ŒUVRE
10. Poursuivre les actions visant à améliorer l'opérationnalité des zones d'économie et de technopole afin de bénéficier des opportunités offertes par la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF)	MINCOMMERCE	<p>Les administrations concernées au premier plan par l'opérationnalisation et l'animation des zones d'économie et de technopole sont le MINEPAT et le MINMIDT. Toutefois, le MINCOMMERCE y intervient à travers des activités de renforcement de capacités et de sensibilisation des acteurs sur les opportunités, l'accompagnement à l'exportation et l'information sur le marché.</p> <p>Plusieurs activités ont été menées dans ce sens en 2025 notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des séances de travail avec le MINFI pour financer les projets dans ces zones ; - des séances de travail avec le MINEPAT pour l'accompagnement des PME à l'exportation sur la ZLECAF ; - d'un atelier avec la Commission Nationale de la Concurrence (CNC) pour la sensibilisation sur la ZLECAF.

III. ETAT DE MISE EN ŒUVRE SUR LE PLAN FISCAL ET GESTION DES FINANCES PUBLIQUES		
RECOMMANDATIONS	SMO	ETAT DE MISE EN ŒUVRE
11. Mener des réflexions en vue de revoir à la baisse le montant du cautionnement de soumission versé à la CDEC et jugé exorbitant par les prestataires avec pour résultat la sous consommation drastique du BIP	MINFI MINMAP	<p>Le montant du cautionnement à verser à la Caisse des Dépôts et Consignations (CEDEC) est fixé par le Décret du PR n°2024 /244 du 20 juin 2024 précisant les modalités de prestations de serment, de constitution du cautionnement et fixant les indemnités des comptables publics, et le code des Marchés Publics et ses circulaires, comme celle du MINMAP en date du 05 juin 2024.</p> <p>Le cautionnement de soumission qui constitue une garantie exigée par la CDEC aux prestataires dans le cadre des marchés publics afin de d'assurer la sincérité de leurs offres. Toutefois, plusieurs prestataires jugent le montant du cautionnement exigé par la CDEC trop élevé, ce qui décourage leur participation aux appels d'offres, limite la concurrence, ralenti</p>

III. ETAT DE MISE EN ŒUVRE SUR LE PLAN FISCAL ET GESTION DES FINANCES PUBLIQUES		
RECOMMANDATIONS	SMO	ETAT DE MISE EN ŒUVRE
		<p>l'exécution des projets et contribue in fine à la sous consommation du BIP, certains crédits restant non engagés faute de prestataires.</p> <p>Pour la mise en œuvre de cette recommandation, il est tout d'abord question de faire comprendre au Maitre d'Ouvrage que les taux des cautionnements fixés sont des taux maximaux, par conséquence peuvent revu à la baisse. Ils leurs revient (MO) d'apprécier et de fixer un taux raisonnable étant donné que c'est son les taux maximaux qui sont fixé dans les textes. C'est juste un problème de pratique de la réglementation, il est question de sensibiliser les Maitres d'ouvrages par des formations, sur cette question pour leurs permettre de connaître et de fixer le montant du cautionnement de façon raisonnable dans la fourchette du taux fixé par la réglementation en vigueur afin de permettre aux entreprises d'exécuter leurs prestations en fonction des marchés. A titre d'exemple, le cautionnement définitif est fixé de 2 à 5 pour cent, le MO peut décider de fixer le taux à 2,5 ou 3 en fonction du Marché.</p> <p>Toutefois, les réflexions se poursuivent toujours pour améliorer plus notre cadre des marchés, étant donné que c'est un texte qui a fixé le taux de cautionnement.</p>
12. Mener des reformes en vue d'inclure un maximum d'activités génératrices de revenus dans la base de calcul de notre Produit Intérieur Brut (PIB), afin d'améliorer sa valeur et par conséquent notre niveau de richesse	INS	<p>Le processus d'élaboration des comptes nationaux (calcul du PIB) à l'INS s'appuie sur le cadre de référence internationale à savoir le Système de Comptabilité National des Etats Unis (SCN 2008). C'est ainsi que toutes les activités économiques génératrices de revenus, aussi bien formelles qu'informelles sont prises en compte dans le calcul du PIB.</p> <p>Les informations exploitées pour le secteur formel proviennent de plusieurs sources dont celles administratives (le TOFE, les comptes administratifs des EP, des ET, des CTD, et des DSF des entreprises, etc.). Les données du secteur informel proviennent des recensements et enquêtes tels que l'Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI) ; les enquêtes de dépenses et de consommation des ménages (ECAM). Aussi, les données de recensement tels que le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), et le Recensement</p>

III. ETAT DE MISE EN ŒUVRE SUR LE PLAN FISCAL ET GESTION DES FINANCES PUBLIQUES		
RECOMMANDATIONS	SMO	ETAT DE MISE EN ŒUVRE
		<p>Général des Entreprises (RGE) constituent des sources prises en compte dans l'évaluation de la richesse nationale.</p> <p>Cependant, les bonnes pratiques internationales recommandent de rénover l'année de base de calcul du PIB tous les cinq ans ou dix ans. C'est dans ce cadre que le plan de travail annuel de l'INS a prévu depuis l'exercice en cours (2025) les travaux de révision de l'année de base d'élaboration des comptes nationaux. Ainsi, les premiers résultats de la nouvelle année de base 2023 (en remplacement de la base de 2016) devraient être disponibles au cours de l'année 2026.</p>
13. Renforcer les mesures dans le but de faire migrer les acteurs économiques du secteur informel vers le secteur formel pour améliorer le niveau de recettes de l'Etat	MINEPAT MINFI	<p>Pour cette recommandation, l'on peut citer comme entre autres actions gouvernementales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en œuvre de la réforme du partenariat intégré ; - la consécration du fichier des contribuables de la Direction Générale des Impôts (DGI) comme référentiel unique préalable à l'accès à la commande publique et à la réalisation des activités portuaires.
14. Envisager le relèvement à la hausse des salaires des agents de l'Etat afin d'améliorer leur pouvoir d'achat et par conséquent leur permettre de mieux faire face à la conjoncture	MINFI	<p>La prévision de l'augmentation des dépenses de personnel est envisageable avec pour préalable l'apurement en totalité de la dette salariale avec la mise en œuvre effective de l'application « AIGLE », qui précèdera la hausse des salaires prévue en avril 2026.</p>
15. Renforcer la transparence dans la gestion des recettes pétrolières	MINFI	<p>Il a été créé depuis trois ans un groupe de travail MINFI-SNH qui produit sur une base semestrielle, un rapport trimestriel sur les Interventions Directes-SNH.</p>
16. Améliorer les mécanismes de recouvrement de la TVA en vue d'optimiser le rendement de cet impôt à travers notamment la mise en œuvre d'une facturation électronique	MINFI	<p>Relativement à cette recommandation, six (06) potentiels soumissionnaires ont été présélectionnés. La BAD (PTF) a donné sa non objection en vue de la sélection du mieux disant. Le DAO a été finalisé et la déclaration de demande de prestataire a été publiée par la BAD. Par ailleurs, l'ensemble des mesures communales a été implantée et les centres de fiscalités locales (CFLP) ont été créés et sont en cours d'opérationnalisation.</p>

III. ETAT DE MISE EN ŒUVRE SUR LE PLAN FISCAL ET GESTION DES FINANCES PUBLIQUES		
RECOMMANDATIONS	SMO	ETAT DE MISE EN ŒUVRE
17. Veiller à l'optimisation du recouvrement des recettes non fiscales afin d'atteindre les objectifs projetés qui sont de l'ordre de 600 Milliards de Francs CFA	MINFI	<p>Le Gouvernement accorde une priorité majeure à la mise en œuvre de cette recommandation à travers une série d'actions permanentes dont les plus pertinentes sont entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le suivi trimestriel du recouvrement des recettes non fiscales au sein des administrations sectorielles ; - l'inscription et la vulgarisation des mesures nouvelles inscrites dans la loi des finances depuis l'exercice 2023 auprès des services déconcentrés ; - la poursuite de l'Elaboration du code général des recettes non fiscales - le renforcement permanent des capacités des acteurs intervenants dans la chaîne de suivi et du recouvrement des recettes non fiscales au sein des administrations sectorielles. <p>Ces actions ont permis d'atteindre un niveau de recouvrement des recettes non fiscales de FCFA 338 milliards en 2024, tandis que la cible pour 2025 est de FCFA 361 milliards.</p>
18. Poursuivre les opérations de simplification des procédures administratives et financières dans l'optique d'améliorer la gouvernance des finances publiques et partant, la productivité	MINFI	<p>Les actions majeures dans ce sens, en vue d'une gestion transparente et efficiente des ressources publiques sont notamment la mise en place de nouvelles applications ultra modernes de gestion des finances publiques à l'instar de TRESOR PAY par arrêté n°080/CAB/PM du 28 mai 2025 instituant une plateforme électronique dénommée TRESOR PAY pour le recouvrement des recettes et le paiement des dépenses publiques, et d'autre part l'application PROBMIS AI (dédiée à l'ordonnancement des dépenses publiques), etc.</p>
19. Veiller à la transparence dans la gestion des fonds alloués par les bailleurs de fonds au titre d'emprunt	MINEPAT MINFI	<p>Des conférences de suivi de la programmation des FINEX sont régulièrement organisées pour apprécier les besoins des projets sur FINEX au regard du niveau de mise en œuvre des projets. Par la suite, les conférences de budgétisation des fonds de contrepartie qui accompagnent les FINEX sont régulièrement organisées pour s'assurer de la budgétisation au bon niveau des fonds de contrepartie et une mise en œuvre efficace des projets FINEX. Le suivi de la cohérence entre les PTBA des projets institutionnels sur financement extérieur avec la programmation budgétaire est prévu pour 2026.</p>

III. ETAT DE MISE EN ŒUVRE SUR LE PLAN FISCAL ET GESTION DES FINANCES PUBLIQUES		
RECOMMANDATIONS	SMO	ETAT DE MISE EN ŒUVRE
20. Accélérer l'implémentation effective de la loi portant fiscalité locale	MINDDEVEL MINFI	La relecture de certaines dispositions du code général des CTD, a été faite par le MINDDEVEL et le MINFI : les ressources éligibles au décompte des 15% du budget de l'Etat dévolue aux CTD au titre de la dotation générale de la décentralisation ont été précisées par l'article C149 de la loi n°2024/020 du 23 décembre 2024 portant fiscalité locale. Le décret d'application y relatif a été finalisé et transmis dans les services du Premier Ministre.
21. Poursuivre les réformes visant à maîtriser davantage la part du budget général alloué aux dépenses accidentelle et imprévisible de l'Etat, à l'effet de réaliser des économies budgétaires qui pourraient être réaffectés à d'autres secteurs prioritaires	MINFI	La mise en œuvre de cette recommandation a commencé au cours l'exercice 2024, par la réduction par le Gouvernement à travers le MINFI des dotations prévues pour les chapitres communs dans le budget de l'Etat. Elle s'est poursuivie en 2025 avec la prise par le Gouvernement du décret n°2025/00316/PM du 13 février 2025 précisant les modalités de gestion des autorisations budgétaires dans les programmes et les dotations qui établit en son article 55 les règles applicables aux dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles. Ce décret a précédé la suppression des chapitres communs (65, 94, etc.) dès l'exercice 2026. Il a par conséquent été prescrit aux administrations d'insérer dans leur projet de performance annuel les dépenses imprévisibles et accidentelles les plus récurrentes en supprimant celles qui sont jugées superflues.
22. Mener des réformes au niveau sous régional à l'effet d'harmoniser les modalités de transfert de fonds au profit de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC) afin de permettre à cette institution de jouer pleinement son rôle	MINFI	Le Comité ministériel de l'UMAC a adopté le 12 juillet 2025 deux règlements CEMAC encadrant les Caisses de Dépôts ainsi que le traitement des comptes inactifs, entrés en vigueur le 1er septembre 2025. Ces textes prévoient notamment le transfert des fonds en déshérence après dix ans d'inactivité selon un mécanisme harmonisé, sous supervision régionale. Dans la sous-région, les comptes dormants proviennent souvent de situations complexes : migration, absence de culture successorale formalisée, faiblesse des archives, et mortalité élevée en période de crise sanitaire. Leur mobilisation offre un potentiel de financement de long terme pour les États, tout en exigeant transparence, traçabilité, et protection des ayants droit. La CEMAC entend harmoniser ce dispositif pour éviter des distorsions réglementaires et des risques de panique bancaire.

III. ETAT DE MISE EN ŒUVRE SUR LE PLAN FISCAL ET GESTION DES FINANCES PUBLIQUES		
RECOMMANDATIONS	SMO	ETAT DE MISE EN ŒUVRE
		<p>Cependant, en vue de renforcer son développement institutionnel, la CDEC a signé le 03 novembre 2025 à Rabat, une convention de coopération technique et institutionnelle avec son homologue marocain à savoir la Caisse de dépôt et de gestion (CDG). Ladite convention prévoit notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en place d'échanges techniques entre les équipes, des programmes de formation et un appui à la structuration des mécanismes internes de gestion des risques ; - l'ingénierie financière qui regroupe les méthodes d'analyse et de conception des produits d'investissement ; - la digitalisation des opérations et l'amélioration des procédures de gouvernance. <p>En outre, La CDEC ambitionne de créer une future filiale bancaire. C'est dans ce sens qu'elle a confié à l'agence Moore and Stephens les études de création de sa future banque dans le cadre de l'appel d'offres national restreint d'un montant global de FCFA 96,5 millions lancé en procédure d'urgence le 4 juin 2025.</p> <p>Conformément à sa mission première d'institution de financement du développement, cette filiale bancaire aura notamment pour missions de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accroître la capacité de la CDEC à mobiliser, gérer et valoriser les ressources financières publiques; - faciliter l'accès des PME au financement, en particulier dans le cadre de la commande publique, tout en soutenant l'État et les CTD dans la mobilisation de fonds pour leurs projets d'infrastructures ; - accompagner les entreprises camerounaises désireuses de s'introduire en bourse, et fournir des conseils stratégiques aux dirigeants économiques.
23. Doter tous les postes frontaliers du Cameroun et les principaux axes interurbains de scanners qui vont contribuer à lutter significativement contre la fraude et à optimiser le recouvrement des recettes douanières	MINFI	<p>Le manque de ressources budgétaires n'a pas permis la mise en œuvre de cette recommandation.</p>

III. ETAT DE MISE EN ŒUVRE SUR LE PLAN FISCAL ET GESTION DES FINANCES PUBLIQUES		
RECOMMANDATIONS	SMO	ETAT DE MISE EN ŒUVRE
24. Intensifier la politique d'élargissement de l'assiette fiscale dans le but non seulement de maîtriser la pression fiscale, mais aussi contribuer à l'amélioration du niveau de recouvrement des recettes	MINFI	<p>Comme actions mises en œuvre l'on cite entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une Unité Technique de Traitement et d'Analyse des Données (UTTAD) a été créée et travaille à la collecte, la fiabilisation, l'analyse, ainsi qu'à la génération et la transmission aux services opérationnels, des propositions de notifications de redressements en vue de la mitigation des risques fiscaux ; - la signature du protocole de partenariat entre la DGI et les organismes publics et privées en vue de l'échange des informations à but fiscal ; - de nombreuses campagnes de sensibilisation à l'endroit du contribuable sont menées sur toute l'étendue du territoire national. - la mise en œuvre de l'élargissement de l'assiette fiscale sur la TVA sur le commerce en ligne et sur toute les activités du numérique comme sur les transactions en ligne.
25. Relever le niveau d'imposition sur le tabac et les autres produits dérivés à l'effet d'accroître les ressources fiscales, réduire leur consommation et partant préserver la santé des populations	MINFI	<p>Parlant de la taxation spécifique sur la quantité, le tabac passe à 25% des droits d'accise de la TVA, c'est la double taxation mixte.</p>
26. Renforcer la gestion transparente des finances publiques dans la perspective d'améliorer sa gouvernance et de garantir la sincérité budgétaire de l'Etat	MINFI	<p>La gestion transparente des finances publiques passe par l'application scrupuleuse des principes budgétaires et le respect de la loi portant code de bonne gouvernance et de la transparence. Par ailleurs, le Gouvernement élabore et publie chaque année le Budget Citoyen qui est un document qui retrace dans un langage plus accessible et un format plus convivial pour le grand public, les grandes lignes du budget voté, les mesures fiscales et douanières nouvelles, etc.</p> <p>Sont également élaborés et publiés, le rapport trimestriel sur l'Exécution du Budget de l'Etat, le Document de Programmation Economique et Budgétaire à moyen terme (DPEB) qui est le document de base du DOB et qui préfigure du budget de l'Etat de l'année N+1, les RAP, PPA, etc.</p>

III. ETAT DE MISE EN ŒUVRE SUR LE PLAN FISCAL ET GESTION DES FINANCES PUBLIQUES		
RECOMMANDATIONS	SMO	ETAT DE MISE EN ŒUVRE
27. Augmenter les allocations budgétaires dédiées aux secteurs sociaux notamment la santé, la protection sociale et l'éducation dans le but notamment d'améliorer la couverture sanitaire, d'accélérer la numérisation du système éducatif et de rehausser le pouvoir d'achat des ménages à faible revenus	MINFI	<p>Entre 2022 et 2025, les ressources allouées aux administrations du secteur social (MINEDUB, MINESEC, MINJEC, MINEFOP, MINSANTE, MINTSS, MINAS, et MINPROFF) ont une évolution positive et croissante sur la période.</p> <p>Pour l'ensemble de ces administrations elles se chiffraient à 969,2 milliards en 2022 ; 1 029,4 milliards en 2023 ; 1 177,2 milliards en 2024 et 1 302,1 milliards en 2025.</p> <p>En considérant les autres provisions budgétaires pris en compte dans le champ des dépenses sociales, il faut relever que face à la baisse progressive des ressources allouées à la subvention des prix du carburant, cette évolution est négative entre 2022 et 2023. Et le niveau global des ressources allouées au dépenses sociales continuent de croître mais à taux décroissant.</p>
28. Créer un fonds climat doté de ressources conséquentes à l'effet de contribuer efficacement à la préservation de l'environnement et à la lutte contre les effets du réchauffement climatique	MINFI MINEPDED	Aucune action n'a été menée au sein du Gouvernement dans la perspective de la création d'un tel fonds.
29. Mener des réformes au niveau fiscal à l'effet d'améliorer le système de recouvrement des impôts et taxes, tout en veillant au prélèvement équitable des contribuables en fonction de leurs revenus réels	MINFI	<p>L'administration fiscale entend poursuivre la mise en œuvre d'une part, des mécanismes adéquats et fiables dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la digitalisation des procédures contentieuses à travers la numérisation du sursis de paiement et de la remise gracieuse ; - la notification électronique des actes de gestion et des quittances ; - la rénovation du site web de la DGI ; - l'extension du numéro vert aux opérateurs de téléphonie mobile). <p>Et d'autre part des mesures de facilitation et d'incitation fiscales (la digitalisation des attestations de retenue à la source d'impôts et taxes, et l'élaboration des textes d'application de l'ordonnance sur les incitations à l'investissement).</p>

IV. ETAT DE MISE EN ŒUVRE SUR LE PLAN DE LA DECENTRALISATION		
RECOMMANDATIONS	SMO	ETAT DE MISE EN ŒUVRE
30. Accélérer le transfert effectif et à temps des ressources dédiées aux CTD afin de renforcer leur autonomisation	MINDDEVEL MINFI	<p>La mise en place d'une conférence dédiée aux ressources transférées par l'Etat aux CTD et la participation de celles-ci à ces travaux depuis quelques années ; l'élaboration d'une annexe à la loi de finances dédiée à la décentralisation qui présente toutes les ressources transférées par administration ; l'élaboration d'un guide de répartition des dotations transférées aux CTD courant août 2025, participent de la mise en œuvre de cette recommandation.</p> <p>Par ailleurs, la réforme de la fiscalité locale a permis de mettre en place un nouveau dispositif de mise à disposition instantanée de ressources via les comptes des CTD logés à la CAMPOST.</p> <p>Au regard du caractère dynamique du transfert des compétences et des ressources, il y'a lieu relever que cette recommandation reste permanente pour le MINDDEVEL.</p>
31. Veiller à la répartition équitable des ressources affectées aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), afin de garantir un développement harmonieux et inclusif de nos Régions	MINDDEVEL	Dans le cadre de la mise en œuvre de cette recommandation, un guide de répartition des dotations transférées aux CTD a été élaboré courant août 2025 à cet effet par le MINDDEVEL.
V. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DANS LE SECTEUR DE LA SANTE		
RECOMMANDATIONS	SMO	ETAT DE MISE EN ŒUVRE
32. Déployer en urgence une stratégie relative à la prise en charge des malades bénéficiant du Programme financé par 'USAID après le retrait des fonds du Gouvernement américain	MINSANTE	<p>Le Gouvernement a élaboré un plan de contingence pour faire face à la suspension des financements américains (USAID, PEPFAR, PMI) intervenue depuis février 2025. Ces financements, représentant environ 60 milliards FCFA par an, couvraient jusqu'à 60 % du financement des programmes de santé au Cameroun (VIH, paludisme, tuberculose, maladies tropicales négligées, santé reproductive et vaccination).</p> <p>Cette situation menace directement la Couverture Santé Universelle (CSU) lancée en mars 2024</p>

V. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DANS LE SECTEUR DE LA SANTE

RECOMMANDATIONS	SMO	ETAT DE MISE EN ŒUVRE																
		<p>et expose plus de 5 millions de Camerounais à une rupture de soins essentiels. L'objectif de ce plan est d'assurer la continuité des services et soins de santé essentiels malgré l'arrêt du financement américain, en identifiant les risques, les lacunes et les mesures urgentes à mettre en œuvre. Sont présentés ci-dessous les risques et besoins prioritaires identifiées :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="background-color: #cccccc; text-align: center;">RISQUES</th><th style="background-color: #cccccc; text-align: center;">BESOINS (FCFA)</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>VIH/SIDA : risque de rupture d'antirétroviraux et de hausse des infections</td><td style="text-align: center;">7,45 milliards</td></tr> <tr> <td>Paludisme : risque de recrudescence des cas et décès, surtout chez les enfants</td><td style="text-align: center;">4,48 milliards</td></tr> <tr> <td>Tuberculose : rupture de traitements et augmentation des co-infections TB/VIH</td><td style="text-align: center;">477 millions</td></tr> <tr> <td>Maladies tropicales négligées (MTN) : interruption des campagnes d'ivermectine et perte des acquis d'élimination</td><td style="text-align: center;">615 millions</td></tr> <tr> <td>Santé reproductive et immunisation : baisse de la couverture vaccinale et hausse de la mortalité maternelle</td><td style="text-align: center;">1,25 milliards</td></tr> <tr> <td style="text-align: center;">COÛT GLOBAL</td><td style="text-align: center;">15,85 milliards</td></tr> </tbody> </table> <p>Le cout total estimé pour maintenir la continuité des services est de 15,85 milliards, notamment par l'acquisition d'intrants et médicaments vitaux, le maintien du personnel de santé et des agents communautaires et la logistique et la coordination intersectorielle rapide. Les scénarii envisagés pourraient inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le statu quo : aggravation de la crise sanitaire et sociale ; - la réponse modérée : maintien de 50 % des activités essentielles ; - la réponse accélérée : couverture de 90 % des besoins urgents. <p>En conclusion, le plan d'urgence élaboré, vise à préserver les acquis sanitaires, assurer la continuité des soins, et protéger les populations vulnérables face à l'arrêt des financements américains. Il appelle à une mobilisation nationale et internationale immédiate pour soutenir la résilience du système de santé camerounais.</p>	RISQUES	BESOINS (FCFA)	VIH/SIDA : risque de rupture d'antirétroviraux et de hausse des infections	7,45 milliards	Paludisme : risque de recrudescence des cas et décès, surtout chez les enfants	4,48 milliards	Tuberculose : rupture de traitements et augmentation des co-infections TB/VIH	477 millions	Maladies tropicales négligées (MTN) : interruption des campagnes d'ivermectine et perte des acquis d'élimination	615 millions	Santé reproductive et immunisation : baisse de la couverture vaccinale et hausse de la mortalité maternelle	1,25 milliards	COÛT GLOBAL	15,85 milliards		
RISQUES	BESOINS (FCFA)																	
VIH/SIDA : risque de rupture d'antirétroviraux et de hausse des infections	7,45 milliards																	
Paludisme : risque de recrudescence des cas et décès, surtout chez les enfants	4,48 milliards																	
Tuberculose : rupture de traitements et augmentation des co-infections TB/VIH	477 millions																	
Maladies tropicales négligées (MTN) : interruption des campagnes d'ivermectine et perte des acquis d'élimination	615 millions																	
Santé reproductive et immunisation : baisse de la couverture vaccinale et hausse de la mortalité maternelle	1,25 milliards																	
COÛT GLOBAL	15,85 milliards																	

VI. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DANS LE SECTEUR DE LA PRODUCTION		
RECOMMANDATIONS	SMO	ETAT DE MISE EN ŒUVRE
33. Définir une stratégie visant à améliorer la production des intrants locaux par nos instituts et centres de recherche spécialisés, à l'effet de booster notre production agricole	MINRESI MINADER	<p>Dans le cadre de la mise en œuvre de cette recommandation, le Gouvernement a procédé à :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) la signature des conventions et partenariat avec l'IITA (vitro plants manioc et banane-plantain), le l'IRAD (vitro-plants, graines prégermées, semence de base des céréale, racines et tubercules) pour l'accompagnement du MINADER dans l'encadrement des producteurs du matériel végétal de qualité et du compost par la transformation des déchets organiques et ; 2) l'initiation avec la collaboration du MINEE, des études pour la production des engrais à base dans minerais contenus dans les sols de certaines localités du pays. <p>Par ailleurs, le MINRESI ne dispose pas d'un document stratégique spécifique pour l'amélioration de la production des intrants locaux. Par contre, elle dispose d'une Stratégie Nationale de la Recherche pour la période 2023-2027 dans laquelle l'innovation agricole et la production d'intrants locaux occupent une place centrale. La mise en œuvre de cette stratégie a permis d'obtenir les résultats majeurs suivants sur la période 2023-2025 :</p> <p><i>En matière de production des semences améliorées en vue d'augmenter le taux d'utilisation des semences certifiées par les agriculteurs,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> > L'Homologation et la production de centaines de tonnes de semences de base de nouvelles variétés, à savoir des variétés de maïs à cycle court et tolérantes à la sécheresse ; des variétés améliorées de sorgho et de mil ; des variétés de niébé résistantes aux ravageurs ; de nouvelles souches de plantains à maturation rapide et résistantes aux maladies. <p><i>Parlant du développement et validation Bio-intrants afin de réduire la dépendance aux importations,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> > Le Développement de bio-fertilisants (Engrais Verts) : Les chercheurs de l'IRAD et de l'Université de Yaoundé I ont mis au point et testé avec succès des inoculum de rhizobium pour le niébé et le soja. Ces bactéries, fixatrices d'azote, permettent de booster les rendements sans apport d'engrais azoté. > Le développement et validation de bio-pesticides : Des formulations de pesticides à base de plantes locales (comme le Neem) et d'extraits de champignons entomopathogènes (qui tuent les insectes

VI. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DANS LE SECTEUR DE LA PRODUCTION		
RECOMMANDATIONS	SMO	ETAT DE MISE EN ŒUVRE
		<p>nuisibles) ont été testées en champ et ont démontré une efficacité comparable aux produits chimiques pour certaines cultures.</p> <p>S'agissant des Infrastructures,</p> <p>La modernisation de laboratoires de biotechnologie et de stations de recherche de l'IRAD. Le défi principal qui persiste est celui de la valorisation à grande échelle : faire en sorte que les technologies validées en station de recherche soient produites en masse et à un prix compétitif par le secteur privé pour atteindre la majorité des agriculteurs camerounais. C'est sur cet objectif que les efforts du MINRESI se concentrent en 2025.</p>
34. Prendre des mesures fortes en vue de rendre effective la politique d'import-substitution au regard de notre potentiel en matière de production du riz, du maïs, du Blé entre autres	MINEPAT MINADER	<p>Au cours de cette exercice, elle s'est opérée à travers la poursuite de la mise en œuvre du Plan Intégré d'Import-Substitution Agropastoral et Halieutique (PIISAH), qui a permis de réaliser plusieurs activités notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'élaboration, la maturation, le marquage et la saisie des activités du PIISAH dans l'application PROBMIS ; - la participation à l'élaboration du manuel de procédures de mise en œuvre du PIISAH conçu par le MINEPAT ; - la signature des contrats de performance avec les établissements publics (SEMRY, PAMOL, UNVDA, CDC, OFFICE CEREALIER, CENEEMA, MAETUR, BC PME) et des cahiers de charges avec 03 structures privées à savoir TAWFIQ, RBH et CAMVERT S.A ; - la contractualisation de deux (02) marchés d'un montant global de FCFA 2 500 000 000 avec l'IITA ; - les virements effectifs des ressources financières dans les comptes trésor des structures impliquées bénéficiaires. <p>Le tableau ci-dessous résume les activités du PIISAH retenues au cours de l'exercice 2025 au MINADER ainsi que les objectifs de production assignés aux structures bénéficiaires et les ressources.</p>

VI. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DANS LE SECTEUR DE LA PRODUCTION																				
RECOMMANDATIONS	SMO	ETAT DE MISE EN ŒUVRE																		
		Tableau : Matrice des activités PIISAH du MINADER au cours de l'exercice 2025 accompagné des objectifs de production																		
		<table border="1"> <thead> <tr> <th>Structures</th><th>Objectif global de production</th><th>Activités spécifiques</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>SEMRY</td><td>Production de 80 000 tonnes de riz paddy dont 48 000 tonnes de blanchi en 2025</td><td> Acquisition d'outillage technique spécifique (Pièces de rechange) Acquisition de 04 tracteurs agricoles d'une puissance chacune d'au moins 175CV avec accessoires (caisse à outils comportant clés, tournes vis et autres, dispositifs de sécurité : signalisations et illuminations, un catalogue de pièces de rechange et un manuel d'entretien) pour le labour des rizières Acquisition d'une Pelle hydraulique sur chenilles pour le curage des chenaux d'aménée d'eau et des canaux d'irrigation et drainage </td></tr> <tr> <td>UNVDA</td><td>Production de 3800 tonnes de riz blanchi par an par UNVDA en 2025</td><td> Acquisition et installation d'une unité de deux (02) lignes de transformation du riz paddy en riz blanchi avec une capacité de transformation de 10T/H chacune y compris les travaux de l'extension de l'usine de transformation existant et l'acquisition et l'installation d'un transformateur de 1300KVA au profit de l'UNVDA de Ndop Acquisition de 5300 t de Riz paddy par l'UNVDA Maîtrise d'œuvre </td></tr> <tr> <td>OFFICE CEREALIER</td><td>350 tonnes de maïs achetées 05 magasins aménagés Achat de 350 tonnes de maïs 130 000 000</td><td> Achat de 350 tonnes de maïs Aménagement de cinq (05) magasins de stockage, à Touboro, Adoumri, Rey Bouba, Padarmé et Poli </td></tr> <tr> <td>PAMOL</td><td>01 pépinière mise en place</td><td>Mise en place une pépinière de 100 000 plants de palmier à huile.</td></tr> <tr> <td>CENEEMA</td><td>Mise en œuvre du programme d'aménagement des terres agricoles et d'installation des investisseurs le long du Corridor Batchenga-Ntui-Yoko-Lena-Tibati-Ngaoundéré</td><td> Construire le Pool de Mécanisation Agricole du CENEEMA dans l'arrondissement de Dir; Construire le Pool de Mécanisation Agricole du CENEEMA dans l'arrondissement de YOKO; </td></tr> </tbody> </table>	Structures	Objectif global de production	Activités spécifiques	SEMRY	Production de 80 000 tonnes de riz paddy dont 48 000 tonnes de blanchi en 2025	Acquisition d'outillage technique spécifique (Pièces de rechange) Acquisition de 04 tracteurs agricoles d'une puissance chacune d'au moins 175CV avec accessoires (caisse à outils comportant clés, tournes vis et autres, dispositifs de sécurité : signalisations et illuminations, un catalogue de pièces de rechange et un manuel d'entretien) pour le labour des rizières Acquisition d'une Pelle hydraulique sur chenilles pour le curage des chenaux d'aménée d'eau et des canaux d'irrigation et drainage	UNVDA	Production de 3800 tonnes de riz blanchi par an par UNVDA en 2025	Acquisition et installation d'une unité de deux (02) lignes de transformation du riz paddy en riz blanchi avec une capacité de transformation de 10T/H chacune y compris les travaux de l'extension de l'usine de transformation existant et l'acquisition et l'installation d'un transformateur de 1300KVA au profit de l'UNVDA de Ndop Acquisition de 5300 t de Riz paddy par l'UNVDA Maîtrise d'œuvre	OFFICE CEREALIER	350 tonnes de maïs achetées 05 magasins aménagés Achat de 350 tonnes de maïs 130 000 000	Achat de 350 tonnes de maïs Aménagement de cinq (05) magasins de stockage, à Touboro, Adoumri, Rey Bouba, Padarmé et Poli	PAMOL	01 pépinière mise en place	Mise en place une pépinière de 100 000 plants de palmier à huile.	CENEEMA	Mise en œuvre du programme d'aménagement des terres agricoles et d'installation des investisseurs le long du Corridor Batchenga-Ntui-Yoko-Lena-Tibati-Ngaoundéré	Construire le Pool de Mécanisation Agricole du CENEEMA dans l'arrondissement de Dir; Construire le Pool de Mécanisation Agricole du CENEEMA dans l'arrondissement de YOKO;
Structures	Objectif global de production	Activités spécifiques																		
SEMRY	Production de 80 000 tonnes de riz paddy dont 48 000 tonnes de blanchi en 2025	Acquisition d'outillage technique spécifique (Pièces de rechange) Acquisition de 04 tracteurs agricoles d'une puissance chacune d'au moins 175CV avec accessoires (caisse à outils comportant clés, tournes vis et autres, dispositifs de sécurité : signalisations et illuminations, un catalogue de pièces de rechange et un manuel d'entretien) pour le labour des rizières Acquisition d'une Pelle hydraulique sur chenilles pour le curage des chenaux d'aménée d'eau et des canaux d'irrigation et drainage																		
UNVDA	Production de 3800 tonnes de riz blanchi par an par UNVDA en 2025	Acquisition et installation d'une unité de deux (02) lignes de transformation du riz paddy en riz blanchi avec une capacité de transformation de 10T/H chacune y compris les travaux de l'extension de l'usine de transformation existant et l'acquisition et l'installation d'un transformateur de 1300KVA au profit de l'UNVDA de Ndop Acquisition de 5300 t de Riz paddy par l'UNVDA Maîtrise d'œuvre																		
OFFICE CEREALIER	350 tonnes de maïs achetées 05 magasins aménagés Achat de 350 tonnes de maïs 130 000 000	Achat de 350 tonnes de maïs Aménagement de cinq (05) magasins de stockage, à Touboro, Adoumri, Rey Bouba, Padarmé et Poli																		
PAMOL	01 pépinière mise en place	Mise en place une pépinière de 100 000 plants de palmier à huile.																		
CENEEMA	Mise en œuvre du programme d'aménagement des terres agricoles et d'installation des investisseurs le long du Corridor Batchenga-Ntui-Yoko-Lena-Tibati-Ngaoundéré	Construire le Pool de Mécanisation Agricole du CENEEMA dans l'arrondissement de Dir; Construire le Pool de Mécanisation Agricole du CENEEMA dans l'arrondissement de YOKO;																		

VI. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DANS LE SECTEUR DE LA PRODUCTION				
RECOMMANDATIONS	SMO	ETAT DE MISE EN ŒUVRE		
		CDC	Production de 15 000 tonnes d'huile de palme par la CDC en 2025	Réhabiliter l'usine de transformation de ILLOANI Réhabiliter l'usine de transformation de IDENAU Réhabiliter 200 Km de pistes d'accès aux plantations Réhabiliter 4242 ha de plantations
		MAETUR	Plan d'aménagement disponible	Réalisation d'un plan d'aménagement des terrains d'une superficie totale de 400 000 ha dans la Plaine centrale
		IITA	4 unités industrielles construites et montées 01 labo construit et équipé	Construction et montage de quatre unités industrielles de production locale de farine de manioc Construction et équipement d'un laboratoire moderne de production des vitro plants pour le manioc à Wakwa
		BC PME		Transfert des ressources financière de 3,4 milliards de FCFA pour le secteur privé
<u>Source : MINADER</u>				
35. Mettre en œuvre des mesures visant à accélérer la substitution de la farine de blé par des spéculations locales à l'instar du manioc, du maïs, ou de la patate	MINCOMMERCE MINADER	<p>Des initiatives sont prises par le Gouvernement au sein du MINCOMMERCE en vue de l'élaboration d'un projet de texte règlementaire sur l'incorporation planifiable des spéculations locales à hauteur de 15% sur la fabrication du pain.</p> <p>Aussi, la poursuite de la mise en œuvre des activités du PIISAH, PARPAC et des autres entités du MINADER à travers l'acquisition et la mise à disposition des intrants et équipements agricoles conformément au manuel de procédure d'octroi des subventions avec une emphase sur les filières à fort potentiel farineux notamment céréales (maïs et blé), racines et tubercules (patate et manioc) et la banane-plantain a été au centre des activités menées durant cette année ; Ainsi, le MINADER s'est déployé à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'acquisition et distribution de 248 571 plants certifiés de banane plantain ; • la contribution à la mise en place de 17 333 ha de Banane Plantain avec le matériel végétal de qualité ; • la construction d'une serre d'endurcissement des vitro-plants de bananier plantain à la station IRAD d'Ekona au Sud-ouest ; • la mise en place de 06 ha de champs semencier (parc à bois) à Njombé (3ha) et à Ekona (3 ha) de banane-plantain ; • L'acquisition et la distribution de 349 Tonnes des semences certifiées de maïs aux producteurs 		

VI. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DANS LE SECTEUR DE LA PRODUCTION		
RECOMMANDATIONS	SMO	ETAT DE MISE EN ŒUVRE
		<ul style="list-style-type: none"> • l'acquisition et la distribution de 2,6t semence de base de maïs aux multiplicateurs de semence, • la mise en place de 04 ha de parcelle de multiplication des semences certifiées. <p>Couplées à l'encadrement technique des producteurs et multiplicateurs de semence, ces actions ont permis d'envisager une augmentation de production de l'ordre de 18 à 20% pour l'année 2025 pour les filières maïs et banane-plantain.</p>
36. Accélérer la mise en œuvre du projet "Plaine Centrale" dont la première phase nécessite la mise à disposition de 400 000 hectares de terres agricoles dans la Région de l'Adamaoua, tout en préservant les intérêts des populations locales	MINDCAF MINADER	<p>A date, les activités suivantes ont été enregistrées pour l'année 2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Trois (03) investisseurs sont installés sur les sites situés dans les arrondissements de TIBATI et DIR et procédés aux aménagements et semis de maïs sur une superficie totale de 1 300 ha. • le démarrage des travaux de terrassement pour la création d'une ferme semencière moderne et irriguée sur une superficie de 1000 ha pour la production des semences de maïs et de soja par un opérateur privé à NGOUANG dans le Département du Mbam-et-Kim. • la poursuite de l'instruction du projet auprès du Groupe de la Banque Africaine de Développement pour la mobilisation d'un financement estimé à 167 milliards de FCFA, à travers : (i) la finalisation des études d'impact environnemental et social (EIES) pour les cinq sites du projet ; (ii) l'actualisation les travaux d'indemnisation des personnes impactées par le Projet en procédant au recrutement de cinq consultants indépendants (MINDCAF) ; • la poursuite des activités de sélection et mobilisation du secteur privé avec l'installation d'environ sept autres opérateurs sur les différents sites du projet. <p>Projet Plaine Centrale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A ce jour 656 383 ha sont sécurisés au nom de l'Etat et font l'objet de quatre (04) Titres Fonciers : 515/Djerem et 516/Djerem ; 1085/Mbéré et 1086/Mbéré ; - Pour l'exercice 2025, une dotation spéciale d'un montant d'un milliard de FCFA a été attribuée au MINDCAF. Pour cet exercice, le MINDCAF prévoit le paiement de la Charge indemnitaire et des frais de compensation relatifs aux Titres fonciers susmentionnés ;

VI. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DANS LE SECTEUR DE LA PRODUCTION		
RECOMMANDATIONS	SMO	ETAT DE MISE EN ŒUVRE
		<ul style="list-style-type: none"> - le MINDCAF est actuellement en attente des diligences en vue du paiement desdites indemnisations/compensations aux personnes affectées pour les sites sus cités, - la Composante 3 dont le MINDCAF est responsable est intitulée « Appui à la constitution des réserves foncières » et les Termes de Référence sont disponibles pour un montant global d'environ vingt un milliard cinq cent quarante-huit million sept cent cinquante mille sept cent quatre-vingt-cinq (21 548 750 785) FCFA . Cette composante servira à la poursuite de la constitution des réserves foncières pour le projet. <p>Ainsi, il sera question d'identifier de nouveaux sites, d'effectuer la sécurisation juridique des sites, de procéder aux indemnisations des personnes affectées en vue de la libération des entreprises ; d effectuer les travaux cadastraux et d'entamer la sécurisation physique desdits sites.</p>

VII. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DANS LE SECTEUR DES INFRASTRUCTURES		
RECOMMANDATIONS	SMO	ETAT DE MISE EN ŒUVRE
37. Renforcer notre potentiel énergétique afin de soutenir les projets industriels d'envergure, à l'instar de la transformation de la bauxite et des autres minerais	MINEE	Dans le cadre du projet d'interconnexion entre les réseaux électriques du Cameroun et du Tchad, la composante 1 (interconnexion RIS-RIN) prévoit la construction d'un poste 225/30 KV à TIBATI. Ledit poste va desservir le site d'exploitation de la bauxite de Mini Martap.
38. Accélérer la réhabilitation et la construction de certains axes routiers à importance économique et stratégique, notamment les tronçons Douala-Yaoundé, Douala-Buéa, Ngaoundéré- Garoua, Mora-Dabanga-Kousseri	MINTP	Les projets ainsi arrêtés bénéficient d'une allocation de FCFA 162 milliards dans le budget de l'Etat pour l'exercice 2026
39. Prendre les dispositions nécessaires en vue du démarrage effectif des travaux de construction du barrage sur la Menchum qui dispose d'un potentiel énergétique conséquent	MINEE	Le seul corollaire au démarrage effectif des travaux dans le cadre de ce Projet est que la sécurité règne dans cette zone théâtre de la crise sociale du NOSO.

VII. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DANS LE SECTEUR DES INFRASTRUCTURES		
RECOMMANDATIONS	SMO	ETAT DE MISE EN ŒUVRE
40. Accélérer l'exécution du projet de construction de l'usine de production du bitume	MINMIDT	<p>A l'occasion du Conseil de Cabinet du jeudi 23 mai 2019 et des directives subséquentes, le MINMIDT et le MINFI ont été instruits d'accompagner la société ALL BITUMEN CAMEROON PLC (ABC PLC), société anonyme de droit et à capitaux Camerounais, dans la maturation du projet de mise en place d'une unité de production de bitume, initiative qui participe de l'opérationnalisation des orientations du sous-secteur Hydrocarbures-Raffinage-pétrochimie de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30).</p> <p>En droite ligne de la politique nationale d'import-substitution, ce projet dont le coût prévisionnel du projet est estimé à près de 107 milliards de FCFA, vise la production d'environ 250 000 tonnes de bitume par an pour la raffinerie d'environ 10 000 bbl/j, en vue de couvrir l'ensemble du besoin national et sous régional en bitume et 25% du besoin global en produits pétroliers du marché national. Sur le plan socioéconomique, il prévoit la création d'au moins 2 000 emplois directs et indirects, ainsi qu'un accroissement considérable des recettes fiscales et douanières.</p> <p>Dans cette perspective, un cadre de concertations a été créé regroupant diverses administrations et structures compétentes. Cette démarche a conduit à la mobilisation d'un appui financier, sous forme de subvention directe, et à la signature d'un Protocole d'Accord entre l'Etat et la société ABC PLC, qui fixe les modalités et les conditions de collaboration, ainsi que l'accompagnement multiforme du Gouvernement, en vue de la réalisation des études de faisabilité relatives à la construction et l'exploitation de l'usine dans l'enceinte portuaire de KRIBI.</p> <p>Aussi, le 13 janvier 2022, s'est tenu dans la ville de Kribi, l'atelier relatif à la présentation des résultats des études de faisabilité (études de marché, financière et technique) et à la mobilisation des acteurs clés du projet, atelier auquel ont pris part, les représentants du MINTP, du MINHDU, du MINFI, du MINEPAT, de la SONARA, de la SNI et les structures techniques impliquées. Au terme de cette rencontre, les</p>

VII. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DANS LE SECTEUR DES INFRASTRUCTURES		
RECOMMANDATIONS	SMO	ETAT DE MISE EN ŒUVRE
		<p>participants se sont dits satisfaits des conclusions positives de l'étude de faisabilité qui rassurent sur la viabilité et la rentabilité du projet.</p> <p>A ce titre et conformément aux recommandations formulées à l'issue de l'atelier, des échanges se sont poursuivis avec le MINFI/DGD, en vue de la prise de participations par l'Etat au sein du capital social de ABC PLC. Par ailleurs, les éléments de maturité ci-après ont pu être capitalisés à savoir : un certificat de conformité environnementale (MINEPDED), une autorisation d'implantation et d'exploitation en tant qu'établissement classé (MINMIDT), une étude de dangers (MINMIDT), une autorisation de prélèvement et de déversement des eaux (MINEE), les études hydrogéologiques validées en plénière au cours de l'atelier susmentionné.</p> <p>Concernant les partenaires techniques au projet, il est envisagé la signature d'un contrat entre la société ABC PLC et le Consortium Autricho-Tchèque UNIS/PÖRNER, en vue de la réalisation de l'étude du dimensionnement de la raffinerie de bitume. Pour ce qui est des partenaires financiers, le promoteur signale que plusieurs banques locales, dont AFRILAND FIRST BANK en co-arrangement avec la SGC sont disposées à s'impliquer pour la mise en œuvre du projet.</p> <p>Par ailleurs, le Port Autonome de Kribi (PAK) a mis à disposition un site de 60 ha pour le développement du projet, l'Accord d'Occupation Temporaire (AOT) y relatif est en attente de signature. Des séances de travail rapprochées entre le PAK et ABC PLC sous la supervision du MINMIDT se sont tenues au cours du mois de juin 2023 à Yaoundé à cet effet.</p> <p>1) Les défis. L'évolution du Projet de l'usine de production de bitume de la société ABC PLC fait face à ce jour à des défis majeurs, notamment s'agissant des actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le décapage de la terre végétale sur le site de 60 ha attribué à ABC par le PAK ;

VII. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DANS LE SECTEUR DES INFRASTRUCTURES		
RECOMMANDATIONS	SMO	ETAT DE MISE EN ŒUVRE
		<ul style="list-style-type: none"> - l'aménagement du site (travaux de terrassement et remblais pour éléver le niveau du sol conformément aux plans de conception) ; - la construction des installations portuaires dédiées, constituées du quai pour le chargement et déchargement des navires, d'une zone manifold pour le dispatching des produits entre les différents utilisateurs et les pipelines de la zone manifold jusqu'au site ABC ; - l'approvisionnement de l'usine ABC en gaz naturel par la SNH, nécessitant des accords avec la SNH et la construction d'un pipeline. <p>2) Perspectives. Le projet prévoit en outre les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la poursuite de la maîtrise d'œuvre gestion de projet avec la société Euro Petroleum Consultant (EPC) ; - la réception des rapports finaux des études du Pré-FEED / FEED ; - la finalisation du contrat de concession de 60 ha avec Port Autonome de Kribi pour lequel seul un MoU est signé ; - la signature de l'accord de partenariat entre ABC PLC et le Gouvernement de la République du Cameroun ; - le financement des travaux d'enlèvement du couvert végétal, par PAK/Etat –Appel d'Offre lancé pour le recrutement du sous-traitant et l'assistance à la maîtrise d'œuvre sélectionnés ; - l'aménagement du site ABC PLC ; - le financement par le PAK/MINEPAT des études APD et constructions des facilités portuaires dédiées aux Sociétés pétrolières (ABC PLC et la SCDP ont financé les études APS à cet effet, dans le cadre du Groupe de travail PAK-SCDP-ABC) ; - la finalisation des études géotechniques dès enlèvement du couvert végétal ;

VII. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DANS LE SECTEUR DES INFRASTRUCTURES		
RECOMMANDATIONS	SMO	ETAT DE MISE EN ŒUVRE
		<ul style="list-style-type: none"> - l'inclusion de la société ABC dans la liste des entreprises bénéficiant des incitations à l'investissement du Gouvernement camerounais et des régimes fiscaux et douaniers spéciaux ; - les accords à long terme avec les fournisseurs de bruts et les traders ; - la négociation d'accords de financement avec les banques locales et autres institutions (en cours) mandat d'arrangeur : AFRILAND FIRST BANK & AFREXIMBANK. <p>Il convient de relever que le MINMIDT a commis récemment une évaluation dudit projet, le jeudi 27 avril 2025, avec la participation des représentants des administrations concernées, laquelle a induit une visite technique effectuée sur le site du projet par le MINMIDT (ai), le 28 avril 2025, qui a pu constater l'effectivité de l'enlèvement du couvert végétal et le début des travaux d'aménagement.</p> <p>3) Doléances et attentes pour un meilleur développement du Projet. De tout ce qui précède le Projet connaît une maturation sans précédent grâce à l'engagement de ses promoteurs et des autres parties prenantes y compris le Gouvernement qui l'a sélectionné parmi les projets prioritaires du Programme d'Impulsion Initiale (P2I) de la SND30. Cependant, malgré les avancées constatées à ce stade, d'ici la pose de la première pierre sur le site de Kribi-Mboro prévue avec optimisme au premier semestre 2025 et au regard de l'envergure du Projet et des jalons se trouvant sur le chemin critique de celui-ci, il reste de nombreux défis à relever outre ceux mentionnés plus haut. Aussi, ABC PLC sollicite humblement de la Très Haute Hiérarchie les actions et mesures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise à dispositions de la partie des fonds inscrits au titre de la SND-30 dans le budget d'investissement public au titre de l'exercice 2024 et affectés à l'aménagement du site ABC dans la zone portuaire de KRIBI (enlèvement du couvert végétal et terrassement) ;

VII. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DANS LE SECTEUR DES INFRASTRUCTURES		
RECOMMANDATIONS	SMO	ETAT DE MISE EN ŒUVRE
		<ul style="list-style-type: none"> - la mise à disposition synchronisée des facilités portuaires indispensables aux activités d'ABC, dont les études d'APS ont été financées conjointement par ABC et SCDP, et de toutes les infrastructures situées hors des limites du site du Projet telles que les routes, les lignes électriques, la fibre optique, le gaz etc, en concertation avec ABC ; - la prise de participation au capital conformément au Protocole d'accord qui dispose en son article 3 que « l'Etat s'engage à signer avec ladite société, une convention de partenariat stratégique pour la réalisation effective du Projet et à prendre une participation minoritaire ne dépassant pas 15% du capital social et des droits de vote au sein du conseil d'administration de la Société. Nous comprenons que depuis l'entrée en vigueur du décret N°2024/291 du 11 juin portant transformation en Société à Capital Public de la Société Nationale d'investissement, cette participation pourrait être portée par des structures publiques telles que la SNI, la CSPH, la CNPS ou la SNH ; - la garantie de l'accès aux bruts et au gaz camerounais à travers un partenariat stratégique avec la SNH ; - l'octroi des avantages fiscaux et douaniers et la protection temporaire du marché national du bitume routier, notamment à travers la signature de la convention de partenariat stratégique avec l'Etat pour la réalisation effective du Projet ; - l'octroi, conformément à la réglementation en vigueur des agréments et autorisations nécessaires l'exercice des activités de ABC ; - la pose de la première pierre par S.E. Paul BIYA, Président de la République.

VII. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DANS LE SECTEUR DES INFRASTRUCTURES		
RECOMMANDATIONS	SMO	ETAT DE MISE EN ŒUVRE
41. Prendre des mesures en vue du démarrage effectif du projet de reconstruction et de modernisation de la SONARA	MINEE	Adoption d'un nouveau Plan d'accélération des mesures de restructuration et de réhabilitation pour le raffinage (PARRAS) sous 24 mois avec pour objectif la reprise progressive du raffinage d'ici 2027, d'une production projetée à 2,1 millions TM/an. Le début des travaux est prévu pour fin Janvier 2026 ; puis interviendra la phase de modernisation qui consiste à installer un hydrocracker afin de raffiner les produits nobles. Enfin la phase d'extension dont le but est d'accroître les capacités de raffinage.
42. Achever les études de planification du projet du Port en eau profonde de Limbé et veiller à sa construction	MINT	Dans le cadre de la mise en œuvre de cette recommandation, le Gouvernement à travers le ministère des transports à procéder à la contractualisation a prise de contact avec les partenaires privés pour l'actualisation des études de faisabilité en vue d'un projet PPP . Toutefois nous pouvons aussi noter le projet de réhabilitation des aéroports secondaires de Bafoussam, Tiko, Kribi en cours de maturation et le démarrage des projets de réhabilitation des lignes ferroviaires Douala-Yaoundé et Belabo-Ngaoundéré , avec signature des conventions avec la Banque mondiale BM et AFD, et les études techniques sont en cours.
43. Prendre des mesures fortes en vue d'améliorer significativement l'accès à l'eau potable dans les villes du Cameroun, ce d'autant plus que certaines d'entre elles enregistrent une augmentation rapide de la démographie du fait des déplacements des populations	MINEE	Le MINEE prévoit poursuivre la mise en œuvre des activités et tâches visant à accroître l'offre en eau potable dans les centres urbains (car pas de desserte en eau potable sans offre suffisante). C'est ainsi que le Programme a consacré à l'Action 1 intitulé (Développement des infrastructures de production d'eau potable) l'enveloppe de 95 milliards 979 millions 991 mille francs FCFA sur les ressources BIP du programme qui s'élèvent à 106 milliards 12 millions 884 mille francs CFA : (soit 90%). En outre, plusieurs des projets de cette Action 1 prévoient également la construction, le renforcement et/ou l'extension des réseaux de distribution en milieu urbain, ainsi que des branchements (Subventions CAMWATER).

VII. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DANS LE SECTEUR DES INFRASTRUCTURES		
RECOMMANDATIONS	SMO	ETAT DE MISE EN ŒUVRE
		<p>En milieu rural, les Ressources transférées aux Communes, ainsi que le projet SEWASH (qui permettra de construire 103 mini systèmes AEP) et l'Intervention d'urgence en Eau contribuent dans ce sens.</p> <p>Des discussions sont en cours avec d'autres bailleurs de fonds pour financer les mini systèmes AEP dans 200 localités dont les études ont été réalisées dans le cadre du Projet Etudes MRU (avec la BAD).</p>

VIII. CONCLUSION

A l'issue du DOB qui s'est tenu au Parlement en juillet 2025, les députés ont formulé **quarante-trois (43)** recommandations, dont une part belle a été orientée vers le Ministère des Finances en sa qualité d'acteur majeur de la gouvernance et la gestion des finances publiques.

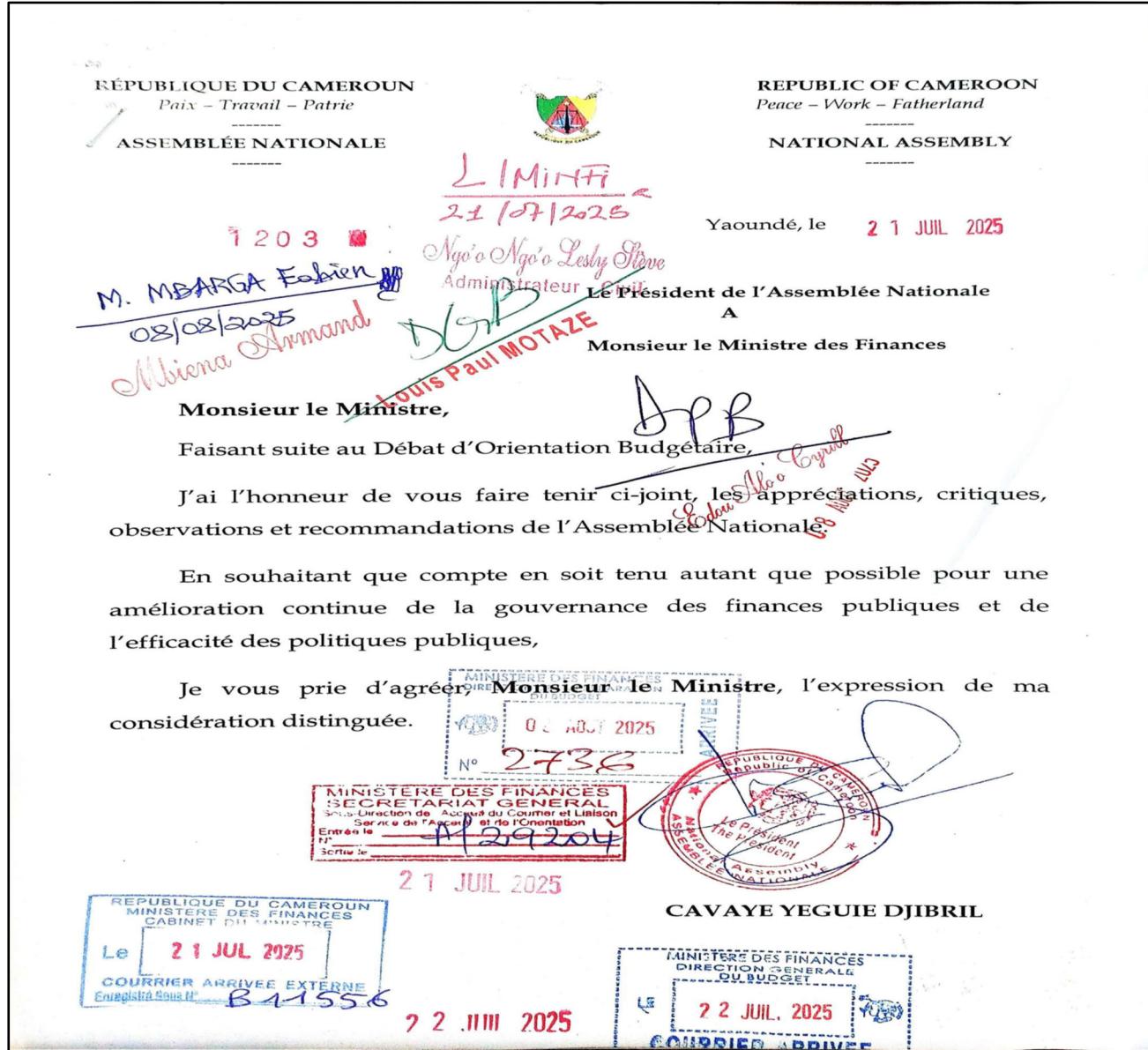
Ainsi, sur autorisation du Ministre des Finances, des équipes de la Direction Générale du Budget ont effectué une collecte d'informations sur l'état de mise en œuvre desdites recommandations auprès des administrations chargées de leur mise en œuvre.

Le présent rapport qui a été élaboré en seulement cinq (mois) après la session parlementaire de juillet 2025, est structuré en respectant les six (06) grands axes suivant lesquels les recommandations ont été groupées dans le rapport du DOB 2025 transmis par le Président de l'Assemblée Nationale (PAN) au Ministre des Finances. Il y ressort globalement que la majeure partie des recommandations est soit en cours de mise en œuvre, soit entièrement réalisée.

Aussi, les informations pourraient être non exhaustives pour une proportion négligeable des recommandations, car collectées pendant la période où les administrations sont toutes focalisées sur l'élaboration de leurs projets budget 2026.

Toutefois, les informations compilées dans ce rapport peuvent parfaitement orienter le lecteur sur le niveau de prise en compte des préoccupations des parlementaires relativement à l'élaboration du projet de budget de l'Etat 2026, et concomitamment, donner un aperçu de l'orientation de la politique budgétaire dans sa forme exécutoire durant les exercices 2024 et 2025 autant pour les recettes que les dépenses.

IX. ANNEXE 1 : LETTRE DE SAISINE DU MINFI ADRESSEE PAR LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE



X. ANNEXE 2 : MATRICE DES RECOMMANDATIONS DU PARLEMENT ISSUES DU DOB 2025

PLAN / DOMAINE / SECTEUR	RECOMMANDATIONS	MINISTERES
SUR LE PLAN GENERAL	1. Réduire de manière significative le train de vie de l'Etat afin de réaffecter les ressources économisées au développement des secteurs prioritaires	MINFI MINEPAT
	2. Accélérer l'exploration et l'exploitation de nos ressources minières, gazières et pétrolières afin de soutenir notre développement et d'éviter leur éventuelle dépréciation face à l'essor d'autres produits de substitution	MINMIDT
	3. Veiller à l'achèvement de la réforme foncière, préalable au développement véritable du secteur agricole et nécessaire pour réduire la spéculation foncière récurrente	MINDCAF
	4. Clarifier le cadre juridique en vigueur relatif à l'encadrement des mandats des dirigeants des entreprises et établissements publics au Cameroun	MINFI
	5. Mettre à la disposition de la Représentation Nationale l'état de mise en œuvre des recommandations faites au Gouvernement au terme du DOB au moins deux fois par an, à savoir juin et novembre, à l'effet d'apprecier le niveau de leur prise en compte dans l'élaboration et l'exécution de la loi de finances	MINFI
	6. Procéder en urgence au recensement général de la population et de l'habitat ainsi qu'a celui de l'agriculture et de l'élevage pour constituer une base actualisée nécessaire pour réaliser des projections socio-économiques plus réalistes	MINEPAT MINADER MINEPIA
	7. Mettre en place une stratégie écologique en vue de la gestion des déchets urbains et leur transformation	MINHDU
	8. Veiller à l'organisation régulière des sessions du Conseil Supérieur de la Magistrature	MINJUSTICE
	9. Améliorer les délais de dépôt et d'examen du Document de Programmation Economique et Budgétaire (DPEB), afin de permettre aux parlementaires de contribuer plus efficacement à l'élaboration des projets de Budget plus inclusifs qui répondent aux attentes réelles des populations	MINFI
	10. Poursuivre les actions visant à améliorer l'opérationnalité des zones d'économie et de technopole afin de bénéficier des opportunités offertes par la Zone de Libre-Echange	MINCOMMERCE

PLAN / DOMAINE / SECTEUR	RECOMMANDATIONS	MINISTERES
	Continente Africaine (ZLECAF)	
SUR LE PLAN FISCAL ET GESTION DES FINANCES PUBLIQUES	11. Mener des réflexions en vue de revoir à la baisse le montant du cautionnement de soumission versé à la CDEC et jugé exorbitant par les prestataires avec pour résultat la sous consommation drastique du BIP	MINFI MINMAP
	12. Mener des reformes en vue d'inclure un maximum d'activités génératrices de revenus dans la base de calcul de notre Produit Intérieur Brut (PIB), afin d'améliorer sa valeur et par conséquent notre niveau de richesse	INS
	13. Renforcer les mesures dans le but de faire migrer les acteurs économiques du secteur informel vers le secteur formel pour améliorer le niveau de recettes de l'Etat	MINEPAT MINFI
	14. Envisager le relèvement à la hausse des salaires des agents de l'Etat afin d'améliorer leur pouvoir d'achat et par conséquent leur permettre de mieux faire face à la conjoncture	MINFI
	15. Renforcer la transparence dans la gestion des recettes pétrolières	MINFI
	16. Améliorer les mécanismes de recouvrement de la TVA en vue d'optimiser le rendement de cet impôt à travers notamment la mise en œuvre d'une facturation électronique	MINFI
	17. Veiller à l'optimisation du recouvrement des recettes non fiscales afin d'atteindre les objectifs projetés qui sont de l'ordre de 600 Milliards de Francs CFA	MINFI
	18. Poursuivre les opérations de simplification des procédures administratives et financières dans l'optique d'améliorer la gouvernance des finances publiques et partant, la productivité	MINFI
	19. Veiller à la transparence dans la gestion des fonds alloués par les bailleurs de fonds au titre d'emprunt	MINEPAT MINFI
	20. Accélérer l'implémentation effective de la loi portant fiscalité locale	MINDDEVEL MINFI
	21. Poursuivre les réformes visant à maîtriser davantage la part du budget général alloué aux dépenses accidentelle et imprévisible de l'Etat, à l'effet de réaliser des économies budgétaires qui pourraient être réaffectés à d'autres secteurs prioritaires	MINFI
	22. Mener des reformes au niveau sous régional à l'effet d'harmoniser les modalités de transfert de fonds au profit de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC) afin de permettre à cette institution de jouer pleinement son rôle	MINFI

PLAN / DOMAINE / SECTEUR	RECOMMANDATIONS	MINISTERES
SUR LE PLAN DE LA DECENTRALISATION	23. Doter tous les postes frontaliers du Cameroun et les principaux axes interurbains de scanners qui vont contribuer à lutter significativement contre la fraude et à optimiser le recouvrement des recettes douanières	MINFI
	24. Intensifier la politique d'élargissement de l'assiette fiscale dans le but non seulement de maîtriser la pression fiscale, mais aussi contribuer à l'amélioration du niveau de recouvrement des recettes	MINFI
	25. Relever le niveau d'imposition sur le tabac et les autres produits dérivés à l'effet d'accroître les ressources fiscales, réduire leur consommation et partant préserver la santé des populations	MINFI
	26. Renforcer la gestion transparente des finances publiques dans la perspective d'améliorer sa gouvernance et de garantir la sincérité budgétaire de l'Etat	MINFI
	27. Augmenter les allocations budgétaires dédiées aux secteurs sociaux notamment la santé, la protection sociale et l'éducation dans le but notamment d'améliorer la couverture sanitaire, d'accélérer la numérisation du système éducatif et de rehausser le pouvoir d'achat des ménages à faible revenus	MINFI
	28. Créer un fonds climat doté de ressources conséquentes à l'effet de contribuer efficacement à la préservation de l'environnement et à la lutte contre les effets du réchauffement climatique	MINFI MINEPDED
	29. Mener des réformes au niveau fiscal à l'effet d'améliorer le système de recouvrement des impôts et taxes, tout en veillant au prélèvement équitable des contribuables en fonction de leurs revenus réels	MINFI
DANS LE SECTEUR DE LA SANTE	30. Accélérer le transfert effectif et à temps des ressources dédiées aux CTD afin de renforcer leur autonomisation	MINDEVEL MINFI
	31. Veiller à la répartition équitable des ressources affectées aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), afin de garantir un développement harmonieux et inclusif de nos Régions	MINDEVEL
DANS LE SECTEUR DE LA PRODUCTION	32. Déployer en urgence une stratégie relative à la prise en charge des malades bénéficiant du Programme financé par 'USAID après le retrait des fonds du Gouvernement américain	MINSANTE
	33. Définir une stratégie visant à améliorer la production des intrants locaux par nos instituts et centres de recherche spécialisés, à l'effet de booster notre production agricole	MINRESI MINADER

PLAN / DOMAINE / SECTEUR	RECOMMANDATIONS	MINISTERES
	<p>34. Prendre des mesures fortes en vue de rendre effective la politique d'import-substitution au regard de notre potentiel en matière de production du riz, du maïs, du Blé entre autres</p>	MINEPAT MINADER
	<p>35. Mettre en œuvre des mesures visant à accélérer la substitution de la farine de blé par des spéculations locales à l'instar du manioc, du maïs, ou de la patate</p>	MINCOMMERCEM INADER
	<p>36. Accélérer la mise en œuvre du projet "Plaine Centrale" dont la première phase nécessite la mise à disposition de 400 000 hectares de terres agricoles dans la Région de l'Adamaoua, tout en préservant les intérêts des populations locales</p>	MINDCAF MINADER
DANS LE SECTEUR DES INFRASTRUCTURES	<p>37. Renforcer notre potentiel énergétique afin de soutenir les projets industriels d'envergure, à l'instar de la transformation de la bauxite et des autres minéraux</p>	MINEE
	<p>38. Accélérer la réhabilitation et la construction de certains axes routiers à importance économique et stratégique, notamment les tronçons Douala-Yaoundé, Douala-Buéa, Ngaoundéré- Garoua, Mora-Dabanga-Kousseri</p>	MINTP
	<p>39. Prendre les dispositions nécessaires en vue du démarrage effectif des travaux de construction du barrage sur la Menchum qui dispose d'un potentiel énergétique conséquent</p>	MINEE
	<p>40. Accélérer l'exécution du projet de construction de l'usine de production du bitume</p>	MINMIDT
	<p>41. Prendre des mesures en vue du démarrage effectif du projet de reconstruction et de modernisation de la SONARA</p>	MINEE
	<p>42. Achever les études de planification du projet du Port en eau profonde de Limbé et veiller à sa construction</p>	MINT
	<p>43. Prendre des mesures fortes en vue d'améliorer significativement l'accès à l'eau potable dans les villes du Cameroun, ce d'autant plus que certaines d'entre elles enregistrent une augmentation rapide de la démographie du fait des déplacements des populations</p>	MINEE